



## Avoir papier avec ma copine

Par **kagu**, le **23/03/2011 à 12:18**

Bonjour, ma copine a papier de 10 ans mais est mariée mais pas encore divorcée avec son mari français. moi je n'ai pas les papiers, si je vais avoir un enfant avec elle est-ce qu'elle va avoir le papier toujours et moi j'aurai le papier? j'aime ma copine et elle me aime aussi.

Par **mimi493**, le **23/03/2011 à 13:47**

Elle est étrangère, votre enfant le sera aussi. Donc pour avoir des papiers, il faudra vous marier et qu'elle fasse la procédure de regroupement familial

Par **kagu**, le **24/03/2011 à 10:02**

merci pour votre réponse mais le problème est que elle est mariée encore et je ne sais pas combien de temps ça prendra le divorce.

Par **mimi493**, le **24/03/2011 à 12:42**

donc vous devez attendre. Elle devra avoir un logement suffisant pour 3 et des revenus sur les 18 derniers mois au moins égale au SMIC

Par **kagu**, le **25/03/2011** à **17:27**

merci